

LAMPE À ARC

FICHE N° 16890

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : -

Fabricant : fabricant non renseigné

Domaines : Physique

Sous-domaines :

Organisme : Association des Amis de la Fondation Seguin

Ville : Annonay

Modèle :

Matériaux : Métal

Description

La lampe à arc se compose de deux électrodes qui sont des charbons taillés en pointe et installés dans la partie basse de l'appareil à travers deux anneaux de métal et d'un système d'horlogerie. Les deux anneaux, appelés portes-charbons, peuvent se rapprocher au fur et à mesure que la combustion se réalise, grâce à des tiges montées sur crémaillère et contrôlées par un système d'horlogerie. Le système était suspendu pour éclairer. L'appareil est branché à un générateur de courant continu. Dès que le courant passe, l'arc voltaïque s'allume entre les deux pointes des charbons. Dès que l'arc se forme, les pointes de charbon ne sont plus en contact. Tant que le courant a une intensité suffisante, le mécanisme d'horlogerie reste bloqué. Dès que l'arc est rompu, l'horloge se déclenche et les charbons se rapprochent permettant à l'arc de se reformer.

Utilisation

Cet appareil permet la production d'un éclairage électrique à arc stable.









Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Lampe à arc (fabricant non renseigné), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=26242>, consulté le 2026-07-27